

19 mar 2014 -18:19

Appartient à Conseil des ministres du 20 mars 2014

17e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à confirmer la participation de la Belgique à la 17e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (International Development Association - IDA17).

Cette reconstitution des ressources porte sur la période 2014-2017 et s'élève à 393,05 millions d'euros après réduction. La part traditionnelle et officielle de la Belgique correspond à 1,55 % des contributions des donateurs à laquelle s'ajoute une part de 1,71 % pour les composants allègement de la dette PPTE, compensation des dons et apurement des arriérés financiers.

L'Association internationale de développement est une filiale du Groupe de la Banque mondiale. Celle-ci a été créée en 1960 pour soutenir le développement économique et social des pays le plus pauvres par l'octroi de crédits concessionnels et de dons. L'Association internationale de développement a pour objectif principal la lutte contre la pauvreté, conformément aux "objectifs de développement millénaire" des Nations Unies.

Au cours des négociations, un cadre stratégique a été élaboré pour la 17e reconstitution des ressources, qui s'inscrit dans le prolongement de la nouvelle stratégie du Groupe Banque mondiale. Cette stratégie soutient la réalisation de deux objectifs généraux :

- l'éradication de l'extrême pauvreté par la réduction du pourcentage de personnes subsistant avec 1,25 USD par jour à 3% de la population mondiale en 2030,
- la promotion du bien-être partagé en favorisant la croissance des revenus de 40% des plus pauvres parmi la population de chaque pays.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Koen Geens, ministre des Finances, chargé de la Fonction publique
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 05
<http://www.minfin.fgov.be>

Service de presse de M. Jean-Pascal Labille, ministre des
Entreprises publiques et de la Coopération au
développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000Bruxelles
Belgique
02 501 83 11